



## L'éducation nationale n'a jamais affirmé qu'il y avait 40 000 professeurs "décrocheurs"

Plusieurs médias font état de ce chiffre tiré de l'éducation nationale qui recouvre en réalité les absences justifiées. C'est un reportage de « L'Œil du 20 heures » de France 2 diffusé le 9 juin qui a (re)lancé le sujet. Dans ce sujet consacré à l'absentéisme parmi les enseignants, un chiffre a été lâché : entre 4 % et 5 % des profs n'auraient pas travaillé pendant le confinement, une catégorie que le texte à l'écran qualifie, sans nuance, de « profs "décrocheurs" ». Les journalistes l'estiment à environ 40 000.

Depuis, le chiffre est repris dans de nombreux médias (dont L'Opinion Le Point ou Le Figaro) comme la part des enseignants n'ayant assuré aucun cours sans raison ou « justificatif particulier ». Leur source, écrivent-ils, est le ministère de l'éducation nationale. L'usage de ce chiffre est pourtant très problématique, car la Rue de Grenelle n'a jamais affirmé que ces 5 % représentaient des « décrocheurs ». De fait, cette dernière quantifie les enseignants n'ayant pas assuré leurs cours pour des raisons justifiées.

Contacté par Le Monde, le ministère de l'éducation nationale précise que ces 5 % sont des personnels empêchés de travailler, c'est-à-dire qu'ils incluent les enseignants en arrêt maladie, les enseignants vulnérables en ces temps d'épidémie ou vivant avec des personnes vulnérables, ou encore les enseignants empêchés par la garde de leurs enfants.

« On estime entre 5 % et 6 % les professeurs empêchés, excusés pour cause de maladie ou fragilité, ou pour des motifs autres. On arrive à ce chiffre par des remontées de terrain, sans que ce soit "scientifique" », précise le ministère. A côté de ces 5 %, « 60 % des professeurs sont présents dans les établissements et 35 % sont en télétravail », explique-t-on Rue de Grenelle.

Si l'on prend en compte les absences justifiées par les situations personnelles de certains enseignants, la part des « décrocheurs » est certainement plus faible que ces 4 % à 5 %, et donc inférieure au taux d'absentéisme dans le secteur privé mesuré par le cabinet Ayming (dont le dernier rapport conclut à un taux moyen de 5,1 % sur la base d'une enquête portant sur 2,1 millions de salariés). Le ministère a par ailleurs assuré à Ouest-France que « des enquêtes de terrain plus précises » étaient « en cours ». En attendant d'en savoir plus, il est erroné de conclure que ces 4 % à 5 % représenteraient la part des professeurs n'ayant aucune justification.

« Contre-vérité »

Contraint de réagir à la polémique, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, n'a pas commenté le chiffre en lui-même mais a assuré que, « comme dans chaque métier, vous avez une immense majorité de la corporation qui est remarquable, mais il y a bien sûr des personnes qui n'ont pas été à la hauteur », assurant à RTL le 10 juin que ceux-ci seraient « sanctionnables »

Une réaction qui a étonné le Syndicat des inspecteurs d'académie. Dans une lettre ouverte à leur ministre publiée dimanche 14 juin, les inspecteurs qualifient de « contre-vérité » le chiffre ayant circulé. « Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux que nous sommes peuvent attester non seulement du travail réalisé par les enseignants pendant toute la période du confinement mais aussi de l'énergie qu'ils ont appliquée aux heures de la reprise », ont-ils affirmé.

Les inspecteurs académiques, qui insistent dans leur lettre sur les difficultés rencontrées par les enseignants pour assurer un suivi pédagogique, s'étonnent du « silence » de M. Blanquer « sur ce qui touche pourtant à la conscience professionnelle des enseignants et à leur engagement ». « Pourquoi ne pas assurer les enseignants, mais aussi les personnels d'éducation, les encadrants, de la confiance de l'Etat et de votre soutien face à cette désinformation ? », ont-ils conclu.

Gary Dagorn